

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



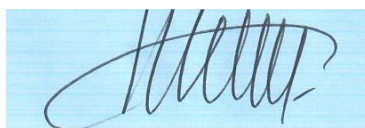
RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU MASTER DROIT PUBLIC DE L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE DROIT DE DAKAR (ISDD)

ÉQUIPE D'ÉVALUATION:

- **M. Mouhamadou Moustapha Aidara**, Professeur titulaire, UGB, (Président),
- **M. Ahmadou Gaye**, Maître de Conférences titulaire, UADB, (Membre)
- **M. Khalifa Ababacar Kane**, Maître de Conférences, UASZ (Membre)

Signature,

Pour l'équipe, le Président



Juin 2025

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
1. PRÉSENTATION DE L'EES ET DU PROGRAMME ÉVALUÉ	3
2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION.....	5
3. DESCRIPTION DE LA VISITE.....	6
4. APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP.	7
5. LES POINTS FORTS DU PROGRAMME	14
6. LES POINTS FAIBLES DU PROGRAMME :.....	16
7. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES	16
8. RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT	17
9. RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-SUP.....	17
10. PROPOSITION DE DÉCISION	17

INTRODUCTION

1. PRÉSENTATION DE L'EES ET DU PROGRAMME ÉVALUÉ

1.1 Présentation de l'EES

L'Institut Supérieur de Droit de Dakar (ISDD) est un Établissement d'enseignement supérieur privé laïc autorisé par l'État du Sénégal par l'agrément définitif N° 0047/AG/ME/DES du 23 Août 2007 en tant qu'établissement d'enseignement supérieur qui l'eut permis, à l'époque, de délivrer à l'instar des autres Universités privées, des diplômes conformément à la législation en vigueur. L'institut jouit d'un statut de Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (SUARL), son siège social est situé à Ouest Foire, lot 97 en face Rond-point LOCASEN, Dakar, Sénégal. Cet agrément est aujourd'hui confirmé par l'habilitation institutionnelle de l'ISDD à délivrer des diplômes du système LMD, valable jusqu'au 24 août 2033 : (**Arrêté n°036646 du 12 décembre 2023**).

1.2 Présentation du programme

Le Master Droit public de l'Institut Supérieur de Droit de Dakar (ISDD) a fait l'objet d'une première accréditation par le Conseil Scientifique de l'ANAQ-Sup, en sa session des 27 et 28 septembre 2017 : *ANAQ-Sup/AC n° 000035/2017*.

Le Master propose une formation généraliste de haut niveau dans les différents domaines du droit public. Les principales matières en droit interne (droit constitutionnel approfondi, droit administratif approfondi, droit financier approfondi, etc.), en droit communautaire (régionalisme, droit communautaire, droit des institutions communautaires, etc.) et en droit international (droit international des droits de l'homme, droit international humanitaire, droit international public, droit des institutions internationales, droit de l'environnement, etc.) y sont enseignées.

Cette offre de formation, avec les deux parcours qu'elle donne lieu, s'inscrit dans un contexte d'internationalisation du droit interne et d'internalisation du droit international. S'y ajoute la politique de territorialisation des politiques publiques au Sénégal, avec, en perspective, la création d'une fonction publique locale.

Le Master étant un programme de deuxième cycle, est axé sur l'approfondissement des connaissances en droit Public, à travers des enseignements qui sont organisés en Cours Magistraux et Séminaires. L'offre de formation vise à parachever la maîtrise par les étudiants des fondements du droit public cristallisés autour au Régionalisme africain, aux Sciences et Techniques administratives, au Droit Public économique, aux relations internationales, au Système de protection des droits

humains, au Droit Public approfondi, au Droit international public, au Droit du contentieux international, au Droit administratif local, aux Finances locales, au Droit des marchés publics, au Droit des TIC, au Droit constitutionnel approfondi, aux Finances Publiques approfondies, au Contentieux communautaire, entre autres.

Le programme tient fondamentalement à l'assimilation des aspects méthodologiques de recherche car le master est sanctionné par la rédaction et la soutenance d'un mémoire.

Dans le même esprit d'insertion, le master de droit public donne opportunité à l'étudiant d'accéder à un emploi, dans des cabinets d'étude et des entreprises publiques ou privées car le droit public traite aussi de sujets au cœur de l'activité économique tels que les marchés publics, les contrats complexes etc.

Objectif général :

Cette offre de formation répond tant aux besoins de l'enseignement et de la recherche, ainsi que de la pratique administrative. L'objectif visé est de contribuer à la formation de futurs enseignants et chercheurs, d'agents des administrations publiques nationale et locale, ainsi que de conseils privés dans le domaine de spécialisation.

Objectifs spécifiques :

De façon plus spécifique, l'objectif de l'ISDD, à travers son master de droit public est de :

- Assurer aux étudiants un renforcement de la spécialisation dans le domaine du droit public qu'ils ont pu commencer à acquérir en licence via le choix des options ;
- Permettre aux étudiants de s'orienter soit vers des concours administratifs de catégorie A, soit la poursuite des études dans la perspective de la recherche et de l'enseignement, soit, mais faiblement encore, vers des activités libérales.

Les conditions d'admission au Master

Le master est ouvert aux titulaires d'une licence en droit ou d'un diplôme équivalent pour l'accès en master 1 et aux titulaires d'un master 1 en Droit ou d'un diplôme équivalent pour l'accès en master 2. Les candidatures sont examinées par dossier et leur appréciation est fondée les résultats obtenus en licence ou en master 1, suivant le cas. Concernant les étudiants de l'ISDD qui ont fait une licence en droit public, ils ont un accès direct au master 1 droit public et poursuivent, en cas de réussite à l'examen de fin d'année, en master 2.

Modalités de contrôle des connaissances

Que ce soit en master 1 ou en master 2, aucune note n'est éliminatoire ; la compensation existe au sein des Unités d'Enseignement (UE). Les modalités de contrôle des connaissances sont laissées à la libre appréciation des enseignants. Elles peuvent prendre la forme de travaux personnels, de devoirs sur table ou d'interrogations orales, les deux dernières techniques étant les plus utilisées. D'autres modalités permettent de développer les capacités de recherche des étudiants, conformément à la vocation du master et aux objectifs visés par l'ISDD, par l'élaboration d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage.

Débouchés:

- Concours administratifs de cycle A et autres concours généraux d'entrée dans la fonction publique ;
- Enseignement et recherche ;
- Barreau ;
- Juriste-conseil : consultations et expertise dans les collectivités locales, les établissements publics, les ONG, les Institutions nationales, régionales et internationales.

2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION

La rédaction du rapport d'auto-évaluation a respecté l'essentiel des orientations fournies par le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup. Dans l'ensemble, il a été élaboré en suivant la démarche préconisée par l'ANAQ-Sup et en accord avec une méthodologie de collecte des données et de rédaction que les membres du comité ont adoptée en amont.

Dans son ensemble, le rapport d'auto-évaluation offre une présentation plutôt de l'Institut de droit (ISDD) et de sa mission, ses conditions d'admission, les critères d'appréciation des standards et a mis l'accent sur le processus d'auto-évaluation.

La lecture du rapport d'auto-évaluation a permis de faire ressortir les forces et faiblesses du programme de Master de droit public de l'ISDD.

Parmi les faiblesses soulignées, le comité de rédaction a cité :

- Absence d'un dispositif de collecte d'informations connu de tous et coordonné par la Cellule Interne Assurance Qualité (CIAQ) ;
- Absence de syllabus pour certains enseignements ;
- Le développement de l'auto-emploi n'est pas systématiquement organisé par une politique dédiée ;
- L'obtention de stages demeure encore difficile malgré la création d'un service dédié à l'institut ;

- La participation encore faible des professionnels dans la formation ;
- Le nombre d'enseignants permanents encore faible en raison des contraintes financières ;
- Absence de guide de l'étudiant ;
- Des accords limités avec les autres établissements pour offrir aux étudiants la possibilité de poursuivre leur formation dans une spécialité non couverte par l'ISDD ;
- Des conventions peu diversifiées avec les établissements du secteur privé.

Au demeurant, le rapport d'auto-évaluation est bien rédigé et présenté dans une langue et un style accessible.

3. DESCRIPTION DE LA VISITE

3.1 Organisation et déroulement de la visite

L'équipe d'évaluateurs de l'ANAG-Sup, composée du **Pr Mouhamadou Moustapha Aidara**, UGB, (Président), du **Dr Ahmadou Gaye**, UADB, (Membre) et du Dr **Khalifa Ababakar Kane**, UASZ, a démarré la visite à 08heures 40 mn. À leur arrivée, les évaluateurs ont d'abord été reçus, par le Président de l'ISDD, Professeur Babacar Guèye, dans une salle qui tient lieu de réunion.

Le début de cette rencontre a servi de prendre connaissance de l'identité des responsables administratifs du programme et de situer d'emblée leurs rôles et leur niveau d'implication dans le déroulement de l'évaluation interne.

Au terme de cette séance de prise de contact, l'équipe a invité l'ensemble des responsables de l'ISDD, du programme évalué présents à commencer le travail d'examen du rapport d'évaluation interne.

La première séance du travail sur site s'est déroulée suivant le programme ci-après :

- Mot de bienvenue du Directeur de l'ISDD ;
- Propos introductifs du Président de l'équipe des experts ;
- Tour de table ;
- Présentation de l'ISDD ;
- Présentation du programme du Master Droit public

3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

Le Président de l'ISDD, Professeur Babacar Guèye, a fait une présentation globale de l'ISDD et du programme, en insistant sur ses motivations de la création de cet institut, les objectifs, les compétences attendues, les profils de sortie.

La présentation de l'offre de formation a donné suite à une discussion engagée autour des points suivants :

- Les objectifs du programme du Master du Master droit public
- La cohérence et la lisibilité de la maquette
- Le volume horaire des UE, les intitulés de certaines UE, les codes ;
- L'absence de certaines UE sur la maquette initiale ;
- La gestion administrative et pédagogique du programme ;
- La présentation du système de gestion LEA-GEST ;
- La gestion de la qualité et le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés

Au terme de cette première séance de travail, vers 10h 20 mn, l'équipe a rencontré, tour à tour, le personnel administratif, technique et de services (PATs), le personnel d'enseignement et de recherche (PER), les étudiants.

À la suite de ces quatre rencontres, l'équipe des experts a démarré la visite des locaux.

La rencontre de débriefing a eu lieu de 15h 30 à 15h 40mn, après que l'équipe des experts s'est retirée une dizaine de minutes pour faire le point sur la visite.

4. APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP.

Champ d'évaluation 1: Objectifs et mise en œuvre du programme d'études	
Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé	
Le programme du Master Droit Public est régulièrement dispensé depuis la rentrée 2014-2015. La maquette est demeurée stable dans l'ensemble puisqu'elle n'a connu que de légers changements. La première promotion de Master est sortie à la fin de l'année académique 2014-2015. Depuis lors les promotions se succèdent annuellement. Les examens semestriels et les rattrapages sont régulièrement organisés, les enseignements et les autres activités d'animation pédagogique sont assurés continuellement. Le programme d'études est également proposé de façon durable. Voir Tableaux relatifs aux effectifs des étudiants du programme sur les trois dernières années Appréciation globale sur le standard : Atteint	
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.	
L'Institution développe des programmes de formation dont les objectifs sont en adéquation avec ses missions et sa planification stratégique. Le programme Master Droit public a pour objectif	

d'offrir aux apprenants des connaissances approfondies leur permettant d'acquérir la maîtrise globale des différents domaines de droit public : droit constitutionnel, droit international, enjeux géopolitiques, philosophie politique, régimes politiques, droit administratif, science administrative, finances publiques.

Ces spécialités sont structurées, sur le Master 1 et le Master 2, de façon à permettre une double formation, tant théorique que professionnelle, en conformité avec les objectifs d'insertion sur le marché du travail, mais aussi afin de répondre aux besoins de formation continue des cadres en activité.

Chaque diplômé acquiert de ce fait, des compétences techniques et des méthodes de travail lui permettant d'accéder à des postes dans différents types d'organisations (gouvernement, entreprises, ONG, collectivités territoriales, cabinets de consulting...) en tant que cadre supérieur dans l'administration publique. Il peut également être fonctionnaire international, assistant parlementaire ou diplomatique, consultant sur les questions sécuritaires, de droits de l'homme, de développement.

Les objectifs de formation ou d'apprentissage gagneraient à être mieux préciser afin de prendre adéquatement en charge la mission de l'institution qui est de : « Former des hommes de synthèse capables de comprendre et de concilier les impératifs des organisations, grâce à une pédagogie menée autour des axes suivants : « Apprendre à apprendre ; Apprendre à être ; Apprendre à faire ; Apprendre à faire faire ».

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio – économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu du travail

A travers une démarche inclusive, l'ISDD associe des professionnels du domaine dans la conception, la révision et la mise en œuvre du programme. Ceci lui permet de réadapter ses offres de formation au monde du travail. Le programme s'appuie sur la politique d'insertion professionnelle de l'institution et bénéficie des mécanismes mis en place, notamment :

- Les visites d'entreprise,
- La participation à des forums et salons en lien avec l'insertion professionnelle

En plus du corps professoral permanent (insuffisant), l'ISDD s'appuie en particulier sur des spécialistes du domaine. Ces derniers occupent des postes de responsabilité et participent fortement à la définition du programme, à l'orientation des méthodes d'enseignement vers le développement d'aptitudes techniques et professionnelles et à l'insertion professionnelle des auditeurs. Cette implication permet à l'ISDD de mettre continuellement en adéquation le contenu de la formation aux besoins opérationnels et stratégiques de l'entreprise.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

La mise en place d'une organisation efficace, suppose une bonne définition des responsabilités, de l'autorité et des rapports entre toutes les parties intéressées dont l'activité a un impact sur la qualité de des services. Les responsabilités, l'autorité et les rapports qui lient les différents membres du personnel de l'ISDD sont résumés dans l'organigramme de l'institution. Les experts ont pu vérifier sur place l'existence d'un Conseil scientifique chargé notamment garantir la spécificité et la qualité de la formation, de définir les objectifs et le contenu de la formation, de veiller à la cohérence des différents programmes et parcours pédagogiques, de contrôler l'exécution des différents programmes ou de proposer éventuellement des évolutions des programmes. Des instances comme le Conseil académique et la Cellule Interne Assurance Qualité (CIAQ) sont institués et toutes les questions relatives aux aspects pédagogiques y sont débattues. De même, les délégations de compétences existent.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Par leur présence au comité scientifique, leur implication dans la révision des programmes et leur engagement dans la rédaction des cas notamment, le PER participe activement aux processus décisionnels relatifs à l'enseignement et à la recherche. Les enseignants professionnels représentent une part importante du corps professoral. Ils ont une part active dans les jurys de soutenance.

Les étudiants expriment leur opinion sur l'enseignement et les études sous forme d'écoutes. Toutefois, il faut signaler que la présence des étudiants dans les instances de décisions et leur implication dans le processus d'autoévaluation n'est pas effective à la suite de la discussion avec les étudiants.

Éléments de preuve :

Annexe : Modèle contrat de prestation (Joint au rapport)

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.03: Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance-qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Dans le cadre d'une organisation visant la maîtrise des processus, procédures et l'amélioration continue des services de l'ISDD, une cellule Qualité a été mise en place. La finalité peut s'articuler autour de deux points :

- Faire en sorte que toutes les activités des différents acteurs de l'ISDD soient en conformité avec les normes de fonctionnement et d'organisation en vigueur ;
- Impulser une dynamique de changement et, conséquemment, la réadaptation des comportements organisationnels susceptibles de créer de la valeur pour le Groupe.

Pour mener à bien cette mission, des actions ont été inscrites dans une démarche de co-construction avec les différents acteurs en vue de faire de la cellule un projet collectif. La cellule s'est donnée comme mission la formalisation des pratiques. Plus qu'un système de suivi et de contrôle, la cellule est envisagée comme un instrument qui permet de clarifier la stratégie, de communiquer les objectifs et les indicateurs stratégiques, de favoriser la cohérence des actions des divers acteurs et de soutenir l'apprentissage organisationnel.

Le dispositif d'évaluation en interne des enseignements et des formations fait intervenir les principaux acteurs du système sous forme d'écoutes. Ainsi, sont concernés : les apprenants, le personnel enseignant, le personnel administratif et technique, les entreprises.

Ce dispositif d'évaluation aide à la décision de reconduire ou pas un intervenant et/ou à corriger certaines dispositions pratiques du déroulement d'un module.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée, de plans de cours et syllabus correspondant à une mise en œuvre coordonnée du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette est subdivisée en quatre semestres comportant des modules de renforcement des prérequis (à titre de base) au premier semestre. Le second semestre introduit des matières de pré spécialisation. Les deux derniers semestres étant consacrés à la spécialisation avancée.

Les unités d'enseignement sont composées de modules ayant tous des syllabus de cours. Ces derniers sont déroulés dans un ordre qui permet à l'auditeur de partir des bases de sa spécialité vers un approfondissement progressif, ponctué par un quatrième semestre de spécialisation avancée dans sa discipline. Toutefois, il y a lieu de noter une absence de quelques matières complémentaires indispensables, mais également des erreurs de formes, de codage, et de calcul horaire.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02: La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Le programme est élaboré conformément aux principes du LMD, avec une maquette et des emplois du temps détaillant la répartition des volumes horaires.

Par ailleurs, il a été noté l'absence de preuves démontrant des activités de recherche de la part du corps enseignant en majorité composé de vacataires liés à l'établissement par des contrats de vacation.

Les charges horaires correspondent effectivement au volume horaire relatif à l'élément constitutif. Le volume horaire figure en bonne place dans les contrats de vacation du PER qui indique clairement les indications sur la répartition du temps de travail.

La tenue régulière du cahier de texte contrôlé régulièrement par le responsable de programme permet de suivre le volume horaire imputé à chaque enseignant.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Documents joints :

- **Maquette corrigée conformément aux orientations des experts ;**
- **L'existence de cahier de texte disponible sur place et tenu régulièrement**

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Le programme ne dispose que de peu de personnel enseignant permanent. Tous les autres intervenants sont des vacataires qui viennent d'universités publiques ou du milieu socio-professionnel.

La preuve de mobilité du PER n'est pas rapportée.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission dans le programme sont publiées dans une brochure consultable téléchargeable sur le site web de ISDD.

Pour être admis au programme du master, le candidat doit valider les 180 crédits de la licence

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02: L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Les statistiques fournies par l'école ne contiennent pas de pourcentage de femme dans l'effectif global mais elles permettent, néanmoins, de constater les femmes sont bien représentées dans les effectifs. Par ailleurs, les procédures d'admission sont uniformes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03: La mobilité des étudiant (e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Le programme du Master est structuré conformément au format du système LMD. Une telle structuration devrait faciliter la mobilité des étudiants.

L'ISDD a pris des mesures pour mettre en œuvre la mobilité des étudiants. Ces mesures reposent essentiellement sur l'adéquation des contenus du programme, des maquettes, des modalités d'enseignement et d'évaluation aux règles et standard de qualité prévues par le système LMD. La tenue des évaluations par le Cames (PRED) et par l'ANAQ-Sup pour l'accréditation du programme est une illustration de la mobilité des étudiants qui s'orientent vers les écoles où les programmes sont accrédités.

Les crédits obtenus par les étudiants sont capitalisables et transférables permettant une meilleure visibilité de la mobilité des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Éléments de preuve :

- Convention de partenariat favorisant la mobilité des étudiants. Quelques conventions de partenariat sont intégrées dans le rapport d'auto-évaluation.
- Quelques certificats d'inscription en Doctorat unique en droit d'anciens étudiants de l'ISDD.
- Des lettres de recommandation permettant aux, étudiants d'avoir une préinscription dans des universités européennes.

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le taux d'encadrement est très correct en raison de l'effectif réduit des étudiants. Le personnel enseignant est compétent et motivé.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme dispose d'une cellule d'aide à l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, une politique de recrutement d'alumni est mise en œuvre.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

La visite des locaux a permis aux experts de constater que le programme dispose de bâtiments et d'équipements lui permettant de mettre à la disposition du programme une salle dédiée avec toutes les commodités. Le Master bénéficie également du matériel didactique nécessaire (vidéoprojecteur ; écriture sur tableau Padex ; des chaises largement suffisantes en rapport avec le nombre d'étudiants, etc.). La Bibliothèque virtuelle de l'Institut mise à disposition des étudiants pourrait leur permettre de faire des recherches approfondies dans leur domaine. Un abonnement dans la plupart des revues scientifiques dans les différents domaines du droit, y compris le droit Public est fait et renouvelable à date échu. Le Wifi de l'Institut, dont l'accessibilité en termes de débit a été élargie au profit des étudiants, constitue, pour ces derniers, un instrument pour mener des

recherches sur internet. En ce qui concerne les ressources financières, elles sont constituées en majorité des frais de scolarité des étudiants.
--

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. LES POINTS FORTS DU PROGRAMME

Après lecture du rapport et exploitation des données issues de la visite sur site, nous avons relevé un certain nombre de forces favorables à la qualité de l'offre de formation. Il s'agit notamment des aspects ci-après:

❖ **Gouvernance/ Assurance qualité**

- Gestion de la qualité du programme effective à travers l'existence de mécanismes de prise de décisions et la présence de la plupart des acteurs aux instances de décision ;
- Existence d'une Cellule interne d'Assurance-qualité (CIAQ) qui veille au respect des standards de qualité fixés par l'Autorité nationale d'Assurance-Qualité ;
- Existence d'une cellule d'aide à l'insertion professionnelle, un réseau des alumni créé avec des groupes whatsapp des ALUMIS ISDD GABON (47 membres), ISDD CONGO (30) et ISDD SENEGAL (90 membres)

❖ **Offre de formation.**

☞ *Maquette /LMD*

- La maquette trouvée sur place est légèrement différente de celle insérée dans le rapport d'auto-évaluation et la rencontre avec le PER et les étudiants a permis d'édifier les experts qu'elle est effectivement appliquée. Elle présente plus de cohérence que la maquette contenue dans le rapport d'auto-évaluation.

☞ *Syllabus et plans de cours*

Les syllabus et les supports de cours existent et sont tirés par le service reprographie et remis à tous les étudiants et sont en cohérence avec les objectifs du programme.

☞ *Evaluation des enseignements*

❖ **Ressources humaines**

☞ *PER (Effectif et grades)*

- Le personnel d'enseignement et de recherche présente un profil varié qualifié pour mener à bien les activités pédagogiques : Un agrégé en droit et trois docteurs.

☞ *PATS*

- Mutualisation effective du personnel administratif, technique et de service de l'ISDD composé d'au moins 8 agents (un agent de sécurité, une assistante de direction, un informaticien, un reprographe, une responsable de la scolarité et un secrétaire général) dont le programme de la licence de droit bénéficie pour son fonctionnement régulier ;
- Existence d'organes délibérants (Comité de pilotage, comité scientifique, etc.) dont le PATS est membre ;

❖ **Infrastructures**

- Le programme de Master dispose, au sein des locaux de l'Institut, de salles de cours dédiées à chaque niveau et une programmation des cours ne souffrant d'aucune contrainte de ce point de vue.

☞ **Les équipements pédagogiques**

- Matériel didactique nécessaire (3 vidéoprojecteurs ; 3 écrans numériques ; écritoire sur tableau Padex) ;
- Syllabus et supports de cours en ligne ;
- Classe virtuelle et interactivité du PER ;
- Evaluation en ligne
- 3 Salles de cours pour les Masters équipée de tables et chaises d'une capacité de 70 places.
- Des salles de cours dédiées pour les masters 2 option carrière judiciaire et affaire fiscale.
- Le Wifi de l'Institut, accessible aux étudiants, constitue, pour ces derniers, un instrument efficace pour mener des recherches sur internet.

❖ **Sécurité**

- Existence d'extincteurs pour les incendies en cours de validité à chaque étage de l'immeuble de l'ISDD.
- Un agent de sécurité chargé de contrôler l'accès des étudiants via le système LEA de gestion, chaque étudiant disposant d'un badge permettant de contrôler sa situation vis-à-vis de l'ISDD (scolarité, paiement, absence).
- Réfectoire, restaurant, espace aéré
- Borne-fontaine dans les couloirs ;
- Salle multimédia fonctionnelle,
- Plateforme pour les cours en ligne,
- Des toilettes propres et bien entretenues.

6. LES POINTS FAIBLES DU PROGRAMME :

Un certain nombre d'aspects divers présentent des faiblesses que l'équipe des experts invite vivement les responsables du programme à améliorer. On peut relever, ce qui suit:

❖ Offre de formation.

☞ *Maquette*

- Des erreurs (corrigées) dans le calcul des crédits ;
- Défaut de coefficient dans la maquette (intégrés après la visite)
- Présentation des UE peu pertinente dans la maquette initiale ;
- Déséquilibre du volume horaire de certaines UE
- Lenteur dans la délivrance des diplômes.

❖ Ressources humaines

☞ *PER (Effectifs et grades).*

- Effectif insuffisant du personnel enseignant et de recherche ;
- Défaut de plan de carrière pour renforcer les compétences du PATS ;
- Recours excessif aux intervenants externes représentant plus de 82% du personnel pédagogique ;
- Défaut d'un dispositif de suivi des étudiants.
- Vétusté du matériel de reprographie
- Difficulté d'accès des personnes souffrant de handicap aux édifices ;

Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Institut Supérieur de Droit de Dakar (ISDD) est très exigüe et n'est pas suffisamment fournie en ouvrages généraux et spécialisés sur le droit de l'entreprise. Mais elle est équipée de dix (10) ordinateurs, de tables et de chaises.

7. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES

Le programme du Master Droit public offre une formation conforme aux standards du système LMD, combinant des enseignements théoriques et le développement de compétences pratiques. Il permet d'acquérir les connaissances générales et spécifiques requises pour se présenter aux concours administratifs de cycle A et autres concours généraux d'entrée dans la fonction publique. Il permet aussi d'assumer des missions de responsabilités au sein des organisations nationales et internationales. Il leur fournit également les aptitudes essentielles à la mise en œuvre de leurs compétences techniques.

Cependant, il est essentiel de revoir l'intitulé des UE, la répartition du volume horaire et de renforcer la dimension généraliste de l'enseignement. Une intégration systématique de cas pratiques, de simulations et d'ateliers contribuerait à une meilleure préparation des étudiants aux exigences du marché du travail.

8. RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT

- Veillez à améliorer la lisibilité et la cohérence de la maquette ;
- Revoir les intitulés des unités d'enseignement ainsi que les éléments constitutifs.
- Revoir le codage des UE et la distribution des volumes à l'intérieur des UE.
- Veiller à informer l'ANAQ-Sup de toute modification apportée aux documents soumis pour information des experts avant leur arrivée.
- Recruter plus d'enseignants chercheurs pour apporter un équilibre entre la part des activités d'enseignement (assurées en majorité par des intervenants externes) et celle des activités de recherche et d'encadrement.
- Doter le centre de documentation d'ouvrages suffisants et adaptés au programme du Master
- Veillez à l'application stricte de la maquette soumise après la visite du site prenant en considération les propositions d'amélioration et de correction des experts.
- Réviser le manuel de procédure en vue de déterminer un régime de transition pour les étudiants concernée par les modifications de la maquette

9. RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-SUP

- Travailler davantage à la vulgarisation du référentiel par des séances de formation et d'information à destination du PER, des PATS et des étudiants ;
- Communiquer de façon assez périodique, à travers les médias formels, sur les programmes accrédités afin d'encourager les autres à se soumettre à l'exercice ;
- Sensibiliser les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées sur le sens de la mission de l'ANAQ-Sup qui devrait être plutôt perçue comme un service public destiné à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de l'innovation.

10. PROPOSITION DE DÉCISION

ACCRÉDITATION